



**Construction de 11 logements individuels
à
BILLY BERCLAU
« ZAC Pasteur »**

PC 62132 16 00027 du 13/04/2017 - 11 logements individuels groupés



NOTICE DESCRIPTIVE

V.E.F.A

**COOPARTOIS
11, rue Voltaire
C.S 40097
62160 BULLY LES MINES Cedex**

SOMMAIRE

- 1- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES**
- 2- LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS**
- 3- PARTIES PRIVATIVES EXTERIEURES ET LEURS EQUIPEMENTS**

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

1.1. Infrastructure

1.1.1. Fouilles

Fouilles et terrassements nécessaires aux ouvrages enterrés, les terres extraites étant en fonction des besoins, utilisées en remblai de parcelle, l'excédent, s'il y a lieu, étant évacué.

1.1.2. Fondations

Fondations réalisées par semelles filantes en béton. Murs de fondations réalisés en maçonnerie d'agglomérés de béton de 0,20 m d'épaisseur ou, s'il y a lieu, en fonction de la nature du sol, par fondations spéciales selon l'étude béton et les recommandations de l'étude géotechnique.

1.2. Murs et ossatures

1.2.1. Murs du sous sol

1.2.1.1. Murs périphériques

Sans Objet.

1.2.1.2. Murs de refends

Sans Objet.

1.2.2. Murs de façades

Suivant plans de façades :

Mur extérieur / enduit

Maçonnerie de Blocs de Béton cellulaire - épaisseur 0,25

Enduit extérieur – Monocouche finition grattée, teinte suivant Permis de Construire

Doublage thermique à hautes performances, type TH32, composé d'un panneau de PSE-graphite TM de λ 32 (conductivité thermique) ep. 12 cm collé sur une plaque PRÉGYTM de 13 mm.

Mur extérieur / Briques

Maçonnerie de maxibriques - épaisseur 0,22 – ton rouge suivant Permis de Construire

Doublage thermique, coté habitable, TH32 - épaisseur 12+1 (cm)

Pas de doublage sur les murs des garages

Mur extérieur / bardage en allèges, suivant plans

Maçonnerie de blocs Béton cellulaire - épaisseur 0,20

Panneaux de Bardage composite, suivant dessin Architecte au Permis de Construire, sur ossature bois primaire posée sur enduit.

Doublage thermique, coté habitable, TH32 - épaisseur 12+1 (cm)

Mur entre logement et garage

Maçonnerie de blocs béton cellulaire – épaisseur 0,20 – finition joints tirés

Doublage Thermique, côté habitable, TH32 - épaisseur 12+1 (cm)

Mur mitoyen logements (Type III de plain pied)

Double mur de séparation entre 2 logements réalisé en maçonnerie de blocs béton aggloméré plein – épaisseur 0,15 – joint de fractionnement

Doublage Thermique TH32, côtés habitables – épaisseur 4+1 (cm)

Mur mitoyen garages

Mur de séparation entre 2 garages réalisé en maçonnerie de blocs béton aggloméré creux – épaisseur 0,20 – finition joints tirés

1.2.3. Murs Pignons

Suivant plans façades, les murs pignons sont réalisés et finis, de la même nature que les murs de façades décrits ci-dessus

1.2.4. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

Suivant plans, les murs de refend seront réalisés en maçonnerie de blocs béton aggloméré creux ou plein de 0,15 ou 0,20m d'épaisseur ou d'éléments en béton armé type poteaux, poutres, et revêtus dans les pièces habitables, d'un parement en plaques de plâtre ou d'un enduit.

1.2.5. Murs ou cloisons séparatifs

- entre locaux privatifs contigus :
sans objet.

- entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, ascenseurs, halls) :
sans objet.

1.3. Planchers

1.3.1. Planchers Rez de Chaussée

Le plancher bas des pièces habitables et garage est réalisé en dalle pleine de béton armé talochée.

L'isolation thermique des pièces habitables en contact avec les parties chauffées est réalisée par panneaux isolants – épaisseur suivant étude thermique - pose sous dallage.

1.3.2. Planchers sur étage courant (maisons Type 4 R+1)

Le plancher haut du rez-de-chaussée, pour les maisons de Type 4 R+1, est de type poutrelles – hourdis avec dalle de compression ou de type dalle béton armé pleine. Les abouts de plancher seront traités de façon à limiter les ponts thermiques avec planelles isolées

1.3.3. Planchers sous terrasse

Sans objet

1.3.4. Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés

Sans objet.

1.3.5. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts

Sans objet.

1.4. Cloisons de distribution - Doublages isolants

1.4.1. Cloisons de distribution entre pièces principales

Entre les pièces habitables, cloisons épaisseur de 50 mm constituées de 2 plaques de plâtre de 0.10, séparées par un nid d'abeille.

1.4.2. Cloisons de distribution entre pièces principales et pièces de service

Sans objet.

1.5. Escaliers

1.5.1. Escaliers (maisons Type 4 R+1)

Escalier au-dessus du niveau 0, réalisé en bois brut.
Bois exotique. Contremarches en contreplaqué ou autre essence.

1.5.2. Escaliers de secours

Sans Objet.

1.6. Conduits de fumées et de ventilation

1.6.1. Conduits de fumée des locaux de l'immeuble

Il n'est pas prévu de conduit de fumée ni de sortie de toiture.

L'attention de l'acquéreur est attirée sur le fait que le logement est équipé d'une ventilation mécanique contrôlée mettant les pièces habitables en légère dépression.

Il devra, en conséquence, pour l'installation d'un appareil de chauffage, s'entourer des conseils d'un professionnel qualifié afin de ne pas porter atteinte à sa sécurité et aux caractéristiques du logement (amenée d'air obturable, registre de fermeture du conduit, etc....), s'assurer que les dimensions du foyer sont compatibles avec la section du conduit, que la protection du doublage isolant est prévue, que le poids de la cheminée est compatible avec la résistance des planchers et que l'obturation provisoire, éventuellement prévue en haut du conduit, est bien supprimée.

1.6.2. Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble

Extraction dans les pièces de services (cuisine, W.C., salle de bains) par gaines branchées sur le groupe V.M.C. situé dans les combles.
Sortie en toiture sur tuile à douille.

1.6.3. Conduits d'air frais

Amenée d'air frais dans les pièces d'habitation (séjour et chambres) par entrées d'air de débits appropriés, posées en traverses hautes des châssis ou en coffres de volets roulants ou en maçonnerie et doublage selon le cas.

Reprise d'air frais sous les portes intérieures (jour supérieur à 13 mm).

1.6.4. Conduits de fumée de chaufferie

Sortie de chaudière par ventouse.

1.6.5. Ventilation haute de chaufferie

Sans Objet.

1.7. Chutes et grosses canalisations

1.7.1. Chutes d'eaux pluviales

Descentes en PVC

1.7.2. Chutes d'eaux usées

Descentes en PVC

1.7.3. Canalisations en sous sol

Canalisations en PVC.

1.7.4. Branchements aux égouts

Branchements à l'égout des eaux usées et des eaux pluviales par système en tuyaux P.V.C enterrés.

Dans le cas où la collectivité impose le rejet des eaux pluviales en parcelle privative, les eaux pluviales ne sont pas raccordées à l'assainissement, mais sur tranchée drainante en parcelle privative ou sur tout autre système d'infiltration.

1.8. Toitures

1.8.1. Charpente, couverture et accessoires

Charpente :

Les charpentes sont réalisées par fermettes industrialisées en bois traité insecticide et fongicide, axées tous les 0,90 m, tous contreventements ou entretoises nécessaires :

- pour tous les TIV étage
 - pour les T III plain pied, dito précédemment à entrain porteur pour combles aménageables
- garage accolé : charpente par pannes bois.

Couverture

Les couvertures (logement et garage) sont réalisées en tuiles Terre cuite (sur sous toiture et liteaux bois) avec accessoires assortis, ton ardoisé suivant permis de construire
Gouttière pendante, descente EP, bandeau d'égout, habillage en sous-face du débord de toiture : l'ensemble en PVC, ton suivant permis de construire.

1.8.2. Etanchéité et accessoires

Sans objet.

1.8.3. Ventilations et conduits divers

Sortie conduit VMC par tuile à douille.
Sortie Event par tuile à douille.

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS.

2.1. Sols et plinthes

Choisis sur échantillons sélectionnés par la Société.

2.1.1. Sols et plinthes des pièces principales

- Chambres au rez de chaussée (maisons T3 pp)

Carrelage en grès cérame de classement minimal U4 P4 E3 C2, de dimensions 45 x 45 cm (pose droite), plinthes de même nature.

- Chambres à l'étage (maisons T4 R+1)

Sol PVC classement U2S P3. Plinthes en bois.

- Séjours

Carrelage en grès cérame de classement minimal U4 P4 E3 C2, de dimensions 45 x 45 cm (pose droite), plinthes de même nature.

2.1.2. Sols et plinthes des salles des pièces de service

- Cuisine

Carrelage en grès cérame pleine masse de classement minimal U4 P4 E3 C2, de dimensions 45 x 45 cm (pose droite), plinthes de même nature.

- Salle de Bains au rez de chaussée (maisons T3 pp)

Carrelage en grès cérame pleine masse de classement minimal U4 P4 E3 C2, de dimensions 45 x 45 cm (pose droite), plinthes de même nature

- Salle de Bains à l'étage (maisons T4 R+1)

Carrelage en grès cérame pleine masse de classement minimal U4 P4 E3 C2, de dimensions 45 x 45 cm (pose droite), plinthes de même nature

- WC

Carrelage en grès cérame pleine masse de classement minimal U4 P4 E3 C2, de dimensions 45 x 45 cm (pose droite), plinthes de même nature

2.1.3. Sols et plinthes des entrées et dégagements

- Hall d'entrée

Carrelage en grès cérame pleine masse de classement minimal U4 P4 E3 C2, de dimensions 45 x 45 cm (pose droite), plinthes de même nature

- Dégagement RDC

Carrelage en grès cérame pleine masse de classement minimal U4 P4 E3 C2, de dimensions 45 x 45 cm (pose droite), plinthes de même nature

- Dégagement Etage

Sol PVC classement U2S P3. Plinthes bois.

2.1.4. Sols des balcons, loggias et séchoirs, garage

Sols des balcons, loggias et séchoirs : sans objet

Sol en garage : Béton surfacé.

2.2. Revêtements muraux (autres qu'enduits, peintures, papiers peints & tentures)

2.2.1. Revêtements muraux des pièces de service

Sans Objet.

2.2.2. Revêtements muraux des autres pièces

Sans Objet.

2.3. Plafonds

2.3.1. Plafonds des pièces intérieures

Les plafonds des pièces habitables, au rez-de-chaussée des logements T4 R+1, sont réalisés en plaques de plâtre fixées sur rails métalliques, sous plancher hourdis ou béton.

Les plafonds des pièces habitables sous charpente des logements T3 pp au rez de chaussée et sous charpente des logements T4 R+1 à l'étage sont réalisés en plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur, avec isolation thermique en laine minérale (résistance thermique conforme au respect de la réglementation et à l'étude thermique).

2.3.2. Plafonds des séchoirs à l'air libre

Sans Objet.

2.3.3. Plafonds des loggias

Sans Objet.

2.3.4. Sous face des balcons

Sans Objet.

2.4. Menuiseries extérieures

2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales

Les fenêtres et portes-fenêtres sont en PVC blanc avec double vitrage peu émissif à isolation renforcée Argon (lame Argon ep. 16mm mini), positionnement et dimensionnement suivant plans :

- Chambres

maisons Type 3 pp : chassis fenêtre OF+Oscillo-battant, avec volet roulant motorisé*

maisons Type 4 R+1 : chassis fenêtre OF+Oscillo-battant, avec volet roulant

- Séjours

ensemble porte fenêtre ouvrant à la Française + 1 fixe, avec volet roulant motorisé*

+ en séjour des T4 R+1 : chassis fenêtre OF+Oscillo-battant avec volet roulant motorisé*

Allèges ou latéraux fixes suivant plans et façades.

2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de service

Les fenêtres sont en PVC blanc avec double vitrage peu émissif à isolation renforcée Argon (lame Argon ep. 16mm mini), positionnement et dimensionnement suivant plans

- Salles de bain des T4 R+1

chassis fenêtre ouvrant OF+Oscillo-battant, vitrage opalin, avec volet roulant

- WC

chassis fenêtre ouvrant OF+Oscillo-battant, vitrage opalin

- cuisines

chassis fenêtre ouvrant OF+Oscillo-battant avec volet roulant motorisé*

- garage du logement n°1

chassis fenêtre ouvrant OF+Oscillo-battant

Allèges ou latéraux fixes suivant plans et façades.

Porte d'entrée métallique à âme isolante, oculus rectangulaire, équipée d'une serrure intégrée, 3 points de fermeture.

Teinte dans la gamme RAL, suivant permis de construire.

Porte de garage sectionnelle en acier, teinte suivant permis de construire, motorisée, poignée de manœuvre avec 2 télécommandes..

Porte arrière de service du garage métallique avec serrure de sûreté, teinte suivant permis de construire.

2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection antisolaire

2.5.1. Pièces principales

Volet roulant motorisé sur fenêtres et portes-fenêtres notés* au 2.4.1
Les commandes des volets non motorisés sont par tringles oscillantes.

Nota : Les fermetures extérieures, de même que les menuiseries extérieures, ne sont pas conçues pour assurer une protection anti effraction.

2.5.2. Pièces de service

Il n'est pas prévu de volet sur la porte d'entrée
Il n'est pas prévu de volet roulant sur la fenêtre des wc et sur la fenêtre du garage du logement n°1
Volet roulant motorisé sur fenêtres notées* au 2.4.2
Les commandes des volets non motorisés sont par tringles oscillantes.

Nota : Les fermetures extérieures, de même que les menuiseries extérieures, ne sont pas conçues pour assurer une protection anti effraction.

2.6. Menuiseries intérieures

2.6.1. Huisseries et bâtis

Les bâtis des portes intérieures sont des bâtis métalliques.

2.6.2. Portes intérieures

Les portes intérieures du rez-de-chaussée et de l'étage sont de modèle post formé.
Condamnation sur portes des W.C, Salle de bains.
Quincaillerie : béquilles doubles traversant.
Porte de liaison logement garage, suivant plans, porte métallique isolante.

2.6.3. Impostes en menuiseries

Sans Objet.

2.6.4. Portes palières

Sans Objet.

2.6.5. Portes de placard

Sans Objet.

2.6.6. Portes de locaux de rangement

Sans Objet.

2.6.7. Moulures et habillages

Sans Objet.

2.7. Serrurerie et garde-corps

2.7.1. Garde-corps et barre d'appui

Sans objet.

2.7.2. Grilles de protection des baies

2.7.3. Ouvrages divers

Sans Objet.

2.8. Peintures, papiers, tentures

Les peintures sont appliquées en atelier ou en chantier, au choix du Maître d'œuvre.

2.8.1. Peintures extérieures et vernis

2.8.1.1. Sur menuiseries

Porte d'entrée, porte arrière de service garage et porte de garage pré peintes, teinte suivant Permis de Construire.

2.8.1.2. Sur fermetures et protections

Sans objet.

2.8.1.3. Sur serrurerie

Sans objet

2.8.1.4. Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafond des loggias, sous-face et rives des balcons

Sans objet.

2.8.2. Peintures intérieures

Il n'est prévu aucune peinture intérieure, ni papier peint, dans les annexes éventuelles (garage, cellier).

2.8.2.1. Sur menuiseries

Application de deux couches de peinture acrylique de teinte blanche sur portes intérieures, bâtis de portes et plinthes bois.

2.8.2.2. Sur murs

1 couche d'impression de peinture aux copolymères acryliques de teinte blanche mate.

Ensemble des murs du logement, à l'exception du garage livré brut.

Nota : la couche d'impression sur les murs ne permet pas de masquer les différences de teintes entre les plaques cartonnées des cloisons ou des doublages et les bandes de liaisons entre ces éléments.

La couche d'impression permet de mettre en évidence les déformations, et les bavures des raccords sur les cloisons.

Avant tous travaux sur les murs (ex : pose de papiers peints), il est conseillé de reprendre les creux avec un enduit de finition, de poncer les murs, pour un meilleur rendu (à charge de l'accédant).

2.8.2.3. Sur plafonds

Application de deux couches de peinture aux copolymères acryliques de teinte blanche mate.

2.8.2.4. Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers

Deux couches de peinture acrylique, teinte blanche sur canalisations apparentes PVC et métalliques.

2.8.2.5. Escaliers bois (logement T4 R+1)

Application de deux couches de vernis polyuréthane.

2.8.3. Papiers peints

Sans objet.

2.8.4. Tentures

Sans objet.

2.9. Equipements intérieurs

2.9.1. Equipements ménagers

2.9.1.1. Bloc évier, robinetterie

EVIER en acier inoxydable, de 1,20 m sur 0,60 m, à deux bacs et un égouttoir, posé sur un meuble en panneaux de mélaminé blanc, et équipé d'un robinet mitigeur, à tête céramique, col de cygne orientable, vidage à bouchon, chaînette, siphon de dégorgeement.

2.9.1.2. Appareils et mobilier

Sans objet.

2.9.1.3. Evacuation des déchets

Sans objet.

2.9.1.4. Armoire sèche-linge

Sans objet.

2.9.2. Equipements sanitaires et plomberie

2.9.2.1. Distribution d'eau froide

Tuyauterie apparente en tubes de cuivre, et tuyauterie en polyéthylène partiellement dissimulées sous fourreaux.

2.9.2.2. Distribution d'eau chaude collective

Sans objet.

2.9.2.3. Production et distribution d'eau chaude individuelle

Assurée par chaudière alimentée au gaz.

2.9.2.4. Evacuations

Les évacuations sont en P.V.C. (canalisations apparentes).

Chutes hauteur d'étage en P.V.C.

Raccordement sur canalisations principales qui passent sous la dalle béton.

2.9.2.5. Distribution du gaz

Alimentation des appareils par tube cuivre apparent.

Prise de gaz en cuisine

2.9.2.6. Branchements en attente

Il est prévu 3 attentes sur eau froide et sur évacuation, deux en cuisine et une en garage.

2.9.2.7. Appareils sanitaires

Les appareils sanitaires sont prévus aux seuls emplacements indiqués sur les plans.
Ils sont prévus de teinte blanche.

- ✚ Baaignoire en acier émaillé de 1,70 m x 0,70 m, mitigeur bain-douche, bouchon et chaînette (en salle de bain des logements T4 R+1).
- ✚ Lavabo de 0,60 m environ, sur colonne en porcelaine vitrifiée, vidage à tirette et siphon (en salle de bains de tous les logements)
- ✚ Lavabo sans colonne, porcelaine vitrifiée, vidage à tirette et siphon (en wc des logements T4 R+1 au rez de chaussée)
- ✚ Receveur de douche extra plat 0,90 x 0.90, mitigeur mural, douchette (en salle de bain des logements T3 pp)
- ✚ Douche à l'italienne carrelée - 45x45 antidérapant - siphon de sol inox (en wc/ cabinet de toilette des logements T4 R+1)
- ✚ Cuvette de W.C. avec réservoir bas en porcelaine vitrifiée et abattant double.

2.9.2.8. Robinetterie

Robinet mitigeur.

Flexible et pomme de douche sur mitigeur baignoire des T4 R+1 et receveur de douche des T3 pp.

Alimentation EF-EC en attente pour douche à l'italienne en wc/cabinet de toilette des logements T4 R+1

2.9.2.9. Accessoires divers

Robinet alimentation eau froide, avec évacuation siphon de sol, positionné en garage

2.9.3. Equipements électriques

2.9.3.1. Type d'installation

Installation électrique monophasée, encastrée dans les pièces habitables, conforme à la réglementation et aux normes Consuel.

2.9.3.2. Puissance à desservir

Les puissances disponibles à l'intérieur des logements sont de l'ordre de 6 KW.

Tableau de répartition, coupe circuits et prises de terre conformes à la réglementation.

2.9.3.3. Equipement de chaque pièce

Hall

- ✚ 1 PL en SA (point lumineux en simple allumage)
- ✚ 1 PC 10/16 A + T
- ✚ 1 sonnette avec bouton poussoir extérieur lumineux avec porte étiquette

Cuisine

- ✚ 1 PL en SA
- ✚ 2 PL en applique commandée par SA
- ✚ 1 PC 32 A + T
- ✚ 1 PC 20 A + T
- ✚ 6 PC 10/16 A + T dont 3 à 1,10 de haut
- ✚ Conjoncteur France Télécom RJ 45
- ✚ 1 alimentation générateur

Séjour

- ✚ 2 PL : 1 en SA, 1 en VV

- ✚ 6 PC 10/16 A + T dont 1 commandée
- ✚ 1 prise TV
- ✚ 1 joncteur France Télécom RJ 45
- ✚ 1 liaison thermostat (à définir avec le lot chauffage)

W.C

- ✚ 1 PL en SA
- ✚ 1 PC 10/16 A + T

Escalier palier

- ✚ 1 PL en va et vient
- ✚ 1 PC 10/16 A + T

Salle de bains

- ✚ 1 PL en SA
- ✚ 1 applique en SA
- ✚ 1 PC 10/16 A + T à 1,10 de haut + 1 PC 10/16 A + T
- ✚ 1 PC 20 A + T

Chambres (2 ou 3)

- ✚ 1 PL en SA
- ✚ 3 PC 10/16 A + T
- ✚ 1 joncteur France télécom
- ✚ 1 prise TV (dans 1 chambre)

Garage

- ✚ 1 PL en va et vient
- ✚ 2 PC 10/16 A + T dont 1 en fond
- ✚ 1 PC 20 A + T

Façades avant

- ✚ 1 hublot en SA (commandé du hall) avec interrupteur à témoin lumineux pour éclairage accès entrée du logement
- ✚ 1 hublot avec détecteur et interrupteur à témoin lumineux (positionné en hall) pour éclairage accès garage/stationnement

Façades arrière

- ✚ 1 hublot en SA à l'arrière (commandé du séjour) avec interrupteur à témoin lumineux
- ✚ 1 PC étanche

T.V

- ✚ Un boîtier de raccordement en pied de la gaine G.T.L
- ✚ Prise TV
- ✚ Câble coaxial sous fourreau en comble

La pose de la réception est à la charge de l'accédant

France Télécom

- ✚ Réseau câblé sous fourreaux aboutissant au pied de la colonne électrique (D.T.I)
- ✚ Prise encastrée RJ 45

Détecteur de fumée

Détecteur de fumée à chaque niveau habitable, avertisseur autonome – pile de 9 volt

2.9.4. Chauffage

2.9.4.1. Type d'installation

- Chauffage par chaudière mixte gaz à condensation, chauffage central et production de l'eau chaude sanitaire, évacuation des gaz brûlés par ventouse.

La chaudière est installée en cuisine.

Régulation par thermostat d'ambiance situé en séjour et à programmation.

- Installation Photovoltaïque complémentaire, produisant de l'électricité principalement auto - consommée par les appareils en veille (nombre de panneaux solaires, posés en toiture, déterminé suivant l'orientation et la surface du logement). Cette installation répond à l'exigence d'Energie Renouvelable en RT 2012.

2.9.4.2. Températures garanties dans les diverses pièces par température minima extérieure de -9°C

Température minimale de 19°C

2.9.4.3. Appareils d'émission de chaleur

Radiateurs panneaux en acier laqué, y compris robinet thermostatique sauf en séjour, purgeur et té de fermeture.

Tuyauteries apparentes en cuivres

2.9.4.4. Conduits de fumée

Sortie de chaudière par ventouse en façade.

2.9.4.5 Eaux chaudes sanitaires solaires

Sans objet

2.9.4.6. Conduits et prise de ventilation

Extraction dans les pièces de services (cuisine, W.C., salle d'eau) par gaines raccordées au groupe V.M.C. situé dans les combles.

2.9.4.7. Conduits et prises d'air frais

Amenée d'air frais dans les pièces d'habitation (séjour et chambres) par entrées d'air de débits appropriés, posées en traverses hautes des châssis ou en coffres de volets roulants ou en maçonnerie et doublage selon le cas.

Reprise d'air frais sous les portes intérieures (jour supérieur à 13 mm).

2.9.5. Equipement intérieur des placards et pièces de rangement

2.9.5.1. Placards

Sans objet.

2.9.5.2. Pièces de rangement

Sans Objet.

2.9.6. Equipement de télécommunication

2.9.6.1. Radio T.V.

1 prise en séjour et 1 prise dans une chambre câblée vers la G.T.L,

Câble en attente dans les combles depuis G.T.L et fourreau en attente (distribution par Câble coaxial)

2.9.6.2. Téléphone

Prise encastrée type RJ45, emplacement suivant plan, alimentée par fil, aboutissement au réseau de télécommunication.
1 prise en séjour, cuisine, et dans chaque chambre.

2.9.6.3. Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble

Sans objet.

2.9.7. Autres équipements

Détecteur de fumée agréé norme CE à pile à chaque niveau habitable

3 PARTIES PRIVATIVES ET LEURS EQUIPEMENTS

3.1 Branchements divers

3.1.1 Branchement d'eau

Alimentation en eau par branchement souterrain.
Compteur dans fosse à compteur extérieure. La protection du compteur reste à la charge de l'acquéreur qui devra, en outre, souscrire la demande d'abonnement.

3.1.2 Branchements électricité et gaz

Alimentation par branchement souterrain. Coffrets électrique et gaz en limite de propriété.
L'acquéreur a à sa charge les demandes d'abonnement électrique et gaz.

3.1.3 Branchement téléphone

Liaison réseau / habitation par fourreaux P.V.C aiguillés débouchant dans la G.T.L.
L'acquéreur fera son affaire de la demande de raccordement au réseau auprès des services commerciaux de France Télécom.

3.1.4 Boîte à lettres

Boîte à lettres normalisée.

3.2 Accès garage et logement

3.2.1 Accès garage

Accès enrobé suivant plan.

3.2.2 Accès logement

Accès enrobé suivant plan.

3.3 Clôtures

Clôture plastifiée en panneau rigide de 1m50 avec piquets métalliques sur parcelle arrière.
Implantation suivant plans de clôture.
Conservation des clôtures mitoyennes existantes sans doublage de celles ci.

3.4 Parcelles avant et arrière

Régalage avec les terres de fouilles sans autre préparation : avant et arrière.
Engazonnement des parcelles avant.

Nous attirons votre attention sur le fait que la nature du terrain est maintenue dans son ensemble, sans purge sur les parcelles avant et arrière des éventuels remblais ou autres éléments

La présente notice descriptive commerciale a été établie avant la mise en œuvre des divers matériaux. Les prestations pourront subir des éventuels changements dûs à l'évolution technique, à l'amélioration de la construction ou à la révision des plans par le maître d'œuvre en fonction des réglementations ou tout autre impératif de construction.

Fait à BULLY les Mines, le / / 2017

Signature de l'acquéreur	Signature du vendeur
	Fabrice CREPIN Directeur Général